

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Dépôt du rapport financier 2015 au conseil municipal du 2 mai

SAGUENAY CONTINUE DE CREUSER LA DETTE

SAGUENAY, le 6 mai 2016 – L'administration Tremblay a continué de creuser la dette en 2015, qui se traduit par des taxes futures que les citoyens auront à payer tôt ou tard. Les choix politiques d'investir dans des grands projets et d'emprunter pour financer certains organismes gravitant autour de la ville contribuent à accentuer le problème. Tout cela mine la capacité d'entretenir ses infrastructures, constate Josée Néron, chef de l'ERD et conseillère municipale, qui a analysé le rapport financier de la Ville de Saguenay déposé lundi au conseil municipal.

La dette de Saguenay a augmenté de 27 millions de dollars en 2015, pour se situer à 381 millions de dollars. La dette du fonds de pension se situe pour sa part à 110 millions. Il est donc urgent dans ces circonstances que la Ville de Saguenay se dote, à l'instar de plusieurs villes du Québec, d'une politique de gestion de la dette, estime Josée Néron.

La conseillère juge qu'il faut éviter les comparaisons pour relativiser le poids de la dette. «Dire que l'endettement correspond à 2,58% de la valeur de la richesse foncière, comparativement à 2,72% en 2002, est très hasardeux. Des citoyens nous ont soulevé leurs inquiétudes. Ils craignent que la vente de leur maison selon l'évaluation municipale ne se concrétise pas. De plus, la situation économique et démographique risque de jouer contre nous au cours des prochaines années», explique Josée Néron.

Comme les villes ne peuvent légalement, faire de déficit, Saguenay a dû emprunter 28 millions de dollars pour financer ses activités de fonctionnement. Il faut donc relativiser le surplus de 3,6 millions présenté par Jean-Yves Provencher, puisque les élus font le choix d'emprunter et de reporter le fardeau fiscal aux générations futures, analyse Josée Néron. La chef de l'ERD souligne toutefois positivement les efforts de rationalisation des dépenses à la ville et l'apport des revenus d'hydro-électricité.

Choix politiques

Josée Néron croit que des efforts importants doivent être faits dès maintenant afin de redresser les finances municipales. «Saguenay continue d'emprunter pour verser de l'aide aux organismes, ce qui nous endette sans ajouter d'actifs à la municipalité. Pendant qu'on a de la difficulté à entretenir nos infrastructures, des montants importants sont versés à des organismes comme Promotion Saguenay et la Zone portuaire. Ces choix politiques ne sont pas conséquents avec notre capacité de payer», rapporte-t-elle. La conseillère considère qu'un important virage est nécessaire, d'autant plus qu'il est souvent impossible de savoir si l'administration en place exige une véritable reddition de comptes des organismes qu'elle finance.

Le choix d'investir dans des projets coûteux au détriment de l'entretien des infrastructures municipales doit également être revu, selon la conseillère : «Il faut tenir compte de la démographie. Les grands projets ont augmenté la dette, au lieu de maintenir notre qualité de vie comme citoyen. L'administration en place a oublié de considérer que nous serons probablement moins à rembourser au cours des prochaines années», explique Josée Néron.

Josée Néron estime que la population obtiendra certaines réponses lorsque le comité exécutif annoncera où iront les surplus budgétaires de 2015. «La lecture des états financiers nous indiquent que Saguenay a une marge de manœuvre très limitée pour assurer les services aux citoyens. Ce surplus de 3,6 millions doit être investi dans les rues», plaide Josée Néron.

La conseillère municipale déplore également le choix de faire présenter les états financiers par un élu membre du parti du maire, sans la présence de trésorière de la Ville de Saguenay comme il était la norme auparavant. «Si nous sommes élus, l'ERD s'engage à ce que les états financiers soient présentés par la trésorière, une personne neutre au sein de l'appareil municipal, par souci de transparence et de neutralité», précise-t-elle.

-30-

Renseignements :

Catherine Bergeron

Directrice adjointe aux communications et affaires juridiques

Cabinet de l'opposition officielle de Ville de Saguenay

T|418|698|3981 poste 1

C|418|817|5908